



ASSEMBLEE IUFE

Bruno Strasser, Président

Bruno.strasser@unige.ch

Assemblée de l'IUFE
Jeudi 5 novembre de 17h à 18h
Visioconférence
PV adopté

Corps enseignant (Professeurs, Chargés de cours et d'enseignement, Maîtres d'enseignement et de la recherche)

Bruno Strasser, SCIENCES, président de l'assemblée de l'IUFE

Jean-Luc Dorier, FEP- FPSE

Christophe Laenzlinger, LETTRES/IUFE

Anne Monnier, Corps Enseignants IUFE

Glais Sales Cordeiro, FPSE/IUFE (Représentante du Corps intermédiaire)

Roland Emery, MESP/FPSE/ IUFE – (Direction MESP en remplacement de Greta Pelgrims pour 2020/21)

Anne Sgard, SES/IUFE – excusée

Associations professionnelles

- Michaël Savoy

Représentant de la Fédération des Associations des Maîtres du Cycle d'Orientation (FAMCO)

- Romain Iantorno

Représentante de la Société pédagogique genevoise (SPG)

- Waël Almoman – excusé

Représentant de l'Union du corps enseignant secondaire genevois (UCESG)

Association des étudiants

Margaux Gloor, représentante des étudiants en enseignement primaire, ADEFEP

Maude Hagelberg, représentante des étudiants en enseignement secondaire, AEFES

Thiébaud Jotterand, représentant des étudiants en enseignement secondaire, AEFES

Représentante du Personnel administratif et technique (PAT)

Laurence Hofmann, IUFE

Membres invités de manière permanente

Isabelle Mili, directrice IUFE

Sophie Canellini, directrice-adjointe IUFE

Mara Cianciulli, adjointe administrative IUFE

Maria Canal, conseillère aux études Forensec, IUFE

Aline Meyer, conseillère aux études FEP-MESP, FPSE/IUFE - Excusée

Simon Toulou, Responsable des stages et des FT FORENSEC – Excusé

Prise du PV : Laurence Hofmann



Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du projet de PV du 18 juin 2020
3. Mot de la Direction
4. MESP : Approbation de la composition du Comité de programme MESP
5. MESP : Approbation de la composition de la Commission d'admission et du Groupe de suivi académique MESP pour l'admission 2021.
6. Divers

Bruno Strasser ouvre la séance et passe à l'ordre du jour.

1. Approbation de l'OJ

OJ approuvé

2. Approbation du projet de PV du 18 juin 2020

Le projet de PV est approuvé

3. Mot de la Direction

Isabelle Mili (IM) revient sur le rapport d'activité 2019-20 qui a été transmis par mail à l'ensemble des membres.

L'éditorial de ce rapport d'activité est consacré au partenariat DIP-IUFE. Un rappel sur l'historique et le contexte entourant la collaboration entre le DIP et l'IUFE est présenté par IM. Des compléments d'information sont apportés, afin d'explicitier ce partenariat : retour sur le problème de « gouvernance » relevé par la Cour des Comptes dans son audit de 2015, qui a fait l'objet de plusieurs recommandations formelles. Ce faisant, la Cour des Comptes marque sa volonté que des changements institutionnels soient apportés au fonctionnement du partenariat – avec un suivi pluriannuel de leur mise en œuvre. Seules les suites de la recommandation n° 1 sont considérées comme insuffisantes par la Cour des Comptes é ce jour¹. Or les suites à donner à cette recommandation relèvent de décisions politiques – et pas des compétences de l'IUFE ou du DIP.

IM souligne que là où la Cour des Comptes a vu un problème de gouvernance impliquant le DIP et l'IUFE, il y a en réalité

- Une attente commune de décisions politiques relatives à la motion 2305 et au PL 11926
- Une collaboration DIP/IUFE solide et indispensable à la formation d'enseignant.e.s.

4. MESP : Approbation de la composition du Comité de programme MESP

Greta Pelgrims, PA (FPSE), direction

Roland Emery, CE (IUFE), codirection

Aline Meyer, conseillère aux études MESP (membre ex officio)

Joaquim Dolz-Mestre, PO (FPSE)

Maïtena Armagnague, PA (FPSE) – dès le 1^{er} février 2021

Coralie Delorme, CE et CS (FPSE ; responsable des stages)

Britt-Marie Martini-Willemin, CS (FPSE)

Michèle Garlinski (représentante des étudiant-es de la MESP) et Laure Jaquenoud-Gruaz (suppléante).

¹ Recommandation 1: La Cour recommande de revoir l'organisation actuelle, à savoir un institut qui n'a pas la maîtrise complète des formations conduisant aux diplômes qu'il délivre. Cette réflexion devra notamment porter sur la nécessité de maintenir une formation des enseignants du primaire en 4 ans allant au-delà des exigences de la CDIP ainsi que sur l'opportunité de regrouper les formations en enseignement primaire et secondaire I et II à l'IUFE ou à la FPSE.



Un rappel du RE de la MESP est fait
2019 -1.3

L'organisation et la gestion du programme d'études pour l'obtention de la MESP sont confiées à un Comité de programme, sous la responsabilité du Comité de direction de l'IUFE.

Le Comité de programme de la MESP est composé de 2 à 4 professeurs, 3 collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, 2 étudiants et du conseiller aux études (ce dernier a une voix consultative). Les membres sont nommés par l'Assemblée de l'IUFE en principe pour une période de 4 années. Leur mandat est renouvelable.

Le Comité de programme désigne parmi ses membres professeurs un directeur de programme pour une durée de 2 années, renouvelable.

Le fonctionnement et les compétences du Comité de programme sont définis dans le Règlement d'organisation de l'IUFE qui est adopté par le Rectorat de l'Université.

La composition de ce Comité de programme MESP est approuvée à l'unanimité des votants.

5. MESP : Approbation de la composition de la Commission d'admission et du Groupe de suivi académique MESP pour l'admission 2021.

Membres de la Commission d'admission

Présidence : M. Emmanuel SANDER

Rapporteur : Mme Coralie DELORME

Conseillère aux études : Mme Aline MEYER

Représentante du DIP à titre d'invitée permanente : Mme Gabrielle STIASSNY

Membres du Groupe de suivi académique (en charge de l'évaluation des dossiers et de la passation des entretiens, en binômes)

1. MULLER Alain
2. DOLZ Joaquim
3. AEBY-DAGHE Sandrine
4. BACQUELE Vanessa
5. DECHAMBOUX Lionel
6. COLLET Isabelle
7. COPPE Sylvie
8. CARVAJAL SANCHEZ Fernando

Suppléants

9. POGRANOVA Slavka
10. NGUYEN Annik

Secrétariat

Elsa BURRI RUIZ et Isabelle DESBEAUMES

Approbation : 7 - Opposition : 0 - Abstention : 1

La composition de la Commission d'admission et du Groupe de suivi académique MESP pour l'admission 2021 est approuvée.

6. Divers

Retour sur la Motion 2305 (Motion en faveur d'une formation des Maîtres « crédible » à Genève) et le rapport Ecoplan et le PL 11926-A : modifiant la loi sur l'instruction publique (LIP) (C 1 10) (Formation des enseignants du primaire en 3 ans).



La Motion M2305, a donné lieu à une étude financière (Audit financier) du coût de formation « IUFÉ versus HEP », explicitée dans un rapport rendu par la Société Ecoplan. Le Grand Conseil a décidé d'envoyer le rapport à la Commission de l'enseignement supérieur, pour analyse. Il est rappelé que le PL 11926-A ne peut pas être découplé de la M2305 pour ce qui est de sa réalisation éventuelle.

La séance est levée à 18h.

La prochaine séance est fixée au 26 novembre 2020